

Bulletin d'histoire politique

La mise en place de la relation entre la France et le Québec : l'avant De Gaulle

Jacques Portes



Volume 23, numéro 1, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Portes, J. (2014). La mise en place de la relation entre la France et le Québec : l'avant De Gaulle. *Bulletin d'histoire politique*, 23(1), 139–148.
<https://doi.org/10.7202/1026506ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La mise en place de la relation entre la France et le Québec : l'avant De Gaulle

JACQUES PORTES
Département d'histoire
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Le rythme des célébrations entourant la commémoration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Délégation générale du Québec à Paris (DGQ) en 1961, ne correspond pas exactement au temps historique. Lors de cette cérémonie, l'accent avait été mis dans les commentaires sur la profonde rupture apportée par l'intervention du général de Gaulle, qui avait dû bousculer la mauvaise volonté du Quai d'Orsay. Or, ce bouleversement réel avait toutefois eu quelques signes avant-coureurs discrets. Depuis l'inauguration de la délégation, les relations s'étaient intensifiées avec un début de coopération entre les deux pays jusqu'au voyage de juillet 1967; les archives du Quai d'Orsay récemment ouvertes permettent de voir que la relation entre la France et le Québec, déjà enracinée, est alors développée sans aucune ambiguïté¹.

Le prélude à l'intensification

Le premier voyage du général de Gaulle au Canada, en avril 1960, au retour de son parcours aux États-Unis, produit un effet «étrange et décevant». En effet, l'accueil a été triomphal dans les grandes villes américaines, mais les «déconcertante simplicité et apparente froideur de l'accueil canadien» surprennent et désappointent l'ambassadeur. Cette réserve est mise sur le compte du climat et de l'austérité du paysage, mais surtout, sur la coexistence des Canadiens français et des Canadiens anglais. Certes il y a eu un peu plus de monde pour voir passer De Gaulle que pour un autre, mais cela ne rassure guère².

À la suite des élections provinciales, l'ambassadeur de France au Canada, Francis Lacoste, note le renouveau apporté par le nouveau Premier ministre du Québec, Jean Lesage. Dès juin 1960, trois des ministres

de ce dernier, René Tremblay, Paul Gérin-Lajoie et Georges-Émile Lapalme, se réunissent pour étudier les conditions de création d'une Maison du Québec à Paris. « Nous aurions manifestement tout intérêt à les encourager dans ces voies », souligne l'ambassadeur. Sans doute, conseille-t-il la plus grande prudence en raison des susceptibilités des Canadiens français³, mais il existe une marge d'action : « Or, il faut le reconnaître, souligne-t-il, jusqu'à présent, nous avons relativement très peu entrepris, et très peu tenté ici⁴ ».

L'ambassade est très attentive au mouvement nationaliste qui se développe au Québec. Il ne s'agit pourtant pas pour ces diplomates de prendre parti pour ne pas choquer, même si le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) crie « Vive la France », mais d'être toujours prêts tout en restant prudent : « Nous ne pouvons plus ignorer que son histoire intérieure depuis 1763 n'est plus la nôtre, qu'elle n'a pas connu nos révolutions et que ses croyances, sa philosophie, son éthique sont à bien des égards différentes des nôtres », souligne l'ambassadeur. De plus, l'accueil des immigrants venus de France n'est pas facile dans une province de Québec encore totalement canadienne.

Le cas de la délégation du Québec à Paris

La question de cette maison du Québec à Paris redevient d'actualité en janvier 1961. Québec souhaite « une véritable représentation générale de la province ». Le 17 janvier, l'ambassadeur Lacoste discute avec Charles A. Lussier, futur délégué général en janvier 1961, du statut de cet établissement, car il faut tenir compte des « aspects fédéraux du sujet ». Deux jours plus tard, le Quai d'Orsay suggère de ne rien faire sans l'accord du gouvernement fédéral afin de ne pas placer Ottawa devant un « fait accompli ».

Lacoste rassure les fédéraux, qui sont perplexes car le statut des maisons dans les pays du Commonwealth ne peut s'appliquer à la France. Le 2 février 1961, le Ministre français des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, est « soucieux de maintenir intactes les prérogatives fédérales, mais aussi soucieux de ménager l'ombrageux amour-propre de la province ». À la suite de ces discussions, l'ambassadeur évoque la « gaucherie et la rusticité » des Canadiens français, tout en vantant leur dynamisme, leur courage et leur enthousiasme parfois agressif. La France aurait tort d'en prendre ombrage.

En attendant des précisions sur son statut, Lussier devra résider à l'hôtel Scribe avant l'achat d'un « hôtel particulier ». Le 26 avril 1961, l'ambassadeur canadien Pierre Dupuy demande à Couve de Murville de reconnaître le délégué, qui ne peut figurer pour autant dans les cadres diplomatiques du Canada. Il annonce la nomination de Charles Lussier comme

délégué général de la Délégation du Québec. Ce dernier ne dispose alors d'aucune immunité diplomatique⁵.

Ces incertitudes ne sont pas liées à une frilosité quelconque du Quai d'Orsay, mais à l'originalité de la Délégation du Québec. À l'époque, surtout en France, seuls les États souverains reconnus internationalement pouvaient prétendre à un statut diplomatique. Dans ces circonstances, il est compréhensible qu'il ait fallu plus de dix ans pour qu'une solution informelle soit imaginée. Quelques mois plus tard, Jean-Marc Léger, président de l'Association internationale des journalistes de langue française, parle de l'équivoque de la Délégation « qui tient au caractère ambigu du Québec, demi-état dans une confédération incohérente et qui sans être strictement privée n'est pas vraiment officielle⁶ ».

L'approche de l'inauguration relance les échanges entre l'ambassadeur Lacoste et le Quai d'Orsay. Le 18 mai, le premier indique que Jean Lesage veut une cérémonie à grand spectacle, puisqu'il compte acheminer à Paris 140 personnes, du milieu politique et culturel, soit un Boeing 707 d'Air France au complet. Le gouvernement français décide alors la prise en charge totale de ces dépenses. Une fois encore, l'ambassadeur souligne les « naïveté, timidité et en même temps hardiesse » de ces demandes québécoises, mais conseille de les accueillir très favorablement. Finalement le voyage de Lesage, qu'il a commencé à Londres, se déroule parfaitement avec réception fastueuse à l'Élysée. L'entente est complète entre la délégation et l'ambassade du Canada. Le 5 octobre 1961, chacune offre une réception, Malraux est présent, Couve de Murville a accueilli Lesage, qui a été reçu en audience par De Gaulle.

Premier bilan

Les lendemains de cet événement fondateur sont marqués par une réelle intensification des relations entre la France et le Québec. Le 6 septembre 1962, le message de M. de Sainte-Suzanne, consul général de Montréal, qui quitte ce poste, est très clair. Il note la névrose d'abandon des Canadiens français : « une grande tâche nous attend ici. Je ne crois pas beaucoup à l'élaboration de plans à longue échéance. Je crois à l'état de disponibilité qui nous fera trouver au fur et à mesure ce qu'il faut faire. La sympathie et l'amitié sont exigeantes. Montréal comme Québec n'est pas un consulat comme les autres⁷ ».

Le départ de Francis Lacoste et son remplacement comme ambassadeur français au Canada par Raymond Bousquet permettent aux deux hommes de donner leur opinion sur leur pays de résidence. Le premier transmet au ministre des Affaires étrangères son rapport de fin correspondant à son séjour entre novembre 1955 et avril 1962⁸. Ce document insiste sur la richesse du pays, son immensité, le reconnaît comme le leader des

puissances moyennes, avec parfois de l'agressivité. « Pétri de contrastes, de contradictions, de conflits intérieurs », accusé par les Américains et les Anglais d'être incertain de lui-même et n'être pas parvenu à se définir par rapport à ses alliés. Pourtant le Canada aurait trouvé sa voie : exploiter tout son territoire et ses ressources. Vœux communs partagés même par les Canadiens français du Québec : « le "nationalisme" actuel de ces derniers, si facilement explicable par des considérations de race, de langue, de religion et d'histoire, ne prend toute sa signification que par rapport à l'exclusivisme intransigeant renforcé chez les Canadiens par leur sentiment d'infériorité par rapport à leur voisin⁹ ».

Quelques semaines plus tard, le nouvel ambassadeur, arrivé en mai 1962, évoque, dans une correspondance avec le Quai d'Orsay la situation au Canada. Il s'intéresse tout particulièrement à ce qui se passe au Québec, en raison des perspectives intéressantes : « désir de coopération accrue avec l'Europe et surtout avec la France [...] possibilités [...] de renforcer notre influence au Canada français, notamment avec des investissements économiques et des échanges universitaires et culturels¹⁰ ».

Bousquet mentionne que le voyage de 1960 du président a éveillé le « fait français » en Amérique qui a été relayé par la détermination du gouvernement Lesage. La France a nécessairement un grand rôle à jouer.

La première remarque doit être, non d'action, mais de précaution : avant tout éviter d'éveiller l'ombrageuse susceptibilité des Canadiens français, il ne faut rien entreprendre qui n'ait été demandé ; l'art est de se faire demander, sans trop donner l'impression que l'on a pris l'initiative de proposer. Les Canadiens français sont vivement conscients de leur besoin de la France, mais ils préfèrent en parler les premiers [...] ils le font. Il suffit de les attendre, en leur faisant sentir qu'on est prêt à les écouter, et à les aider.

Le Quai d'Orsay se montre un peu moins enthousiaste. Il considère que le fait français est un élément de la plus haute valeur, mais « sur le plan politique proprement dit il serait cependant imprudent de trop y compter. Le Canadien français ne raisonnera guère différemment du Canadien anglais en ce qui concerne les grands problèmes de la politique mondiale¹¹ ».

Un choix assumé : 1963-1968

L'ère nouvelle des relations entre la France et le Québec est soulignée par la réception de Lesage en France presque comme un chef d'État en octobre 1961. Elle est relancée dès l'automne 1963, lors de la venue d'André Malraux, ministre français de la Culture, au Québec et au Canada. Ce voyage, auquel le président accorde une grande importance, a lieu alors que se déroule l'exposition économique française à Montréal. Le ministre partage son temps entre Ottawa, Montréal et Québec (deux jours dans

chacune des villes). Le premier ministre Lesage et le ministre Georges-Émile Lapalme sont reçus à l'ambassade. L'ambassadeur souligne la signification politique du voyage de Malraux, car « la France aurait d'ailleurs actuellement les coudées plus franches au Canada [...] parce qu'elle est moins étroitement liée qu'autrefois à la Grande-Bretagne ». Pris par l'enthousiasme, face à la foule de Montréal, André Malraux développe sa vision: « il n'y a pas un lieu au monde où l'énergie française se montre comme elle se montre ici [...] la prochaine civilisation, nous la ferons ensemble¹² ».

Il ne s'agit pas ici de s'étendre sur l'événement que constitue le discours fameux du 24 juillet 1967, mais de fournir quelques éléments complémentaires et méconnus sur sa genèse et sur ses suites immédiates. L'invitation est lancée par le premier ministre Daniel Johnson le 13 septembre 1966, mais aussi par le maire de Montréal Jean Drapeau; le voyage s'effectuera dans le cadre de l'Exposition universelle tenue à Montréal durant l'été 1967.

Dans les mois qui suivent l'invitation jusqu'au printemps de 1967, la préparation du voyage se fait par de multiples notes très bien informées sur le Québec, sa population, son évolution. Elles ne retiennent plus rien d'archaïque. Tout était prévu dans le détail avec notices sur chaque ville et sur tous les personnages rencontrés du premier au dernier jour prévu. Les vins et champagnes, qui seront servis lors des réceptions françaises, sont acheminés par la valise diplomatique.

Hormis celui du « Vive le Québec libre », les discours sont tous rédigés, dont ceux qui étaient prévus à Ottawa qui insistaient sur la guerre et l'amitié entre les deux peuples, alors que les précédents se basaient sur l'histoire référant au rameau commun, aux retrouvailles et au modernisme du Québec. Un intérêt particulier est signalé pour la francophonie, d'autant plus que « M. Trudeau a essayé de noyer ce problème ». Il faut aller de l'avant, en adoptant une attitude souple et pragmatique, par exemple une association privée à laquelle se joindraient plus tard les gouvernements¹³. Déjà en 1967, les diplomates se félicitent de la coopération culturelle qui est efficace alors que les relations économiques se traînent¹⁴. Une entente avec le Québec sera signée pour que des œuvres françaises soient exposées dans les centres culturels au Québec et les réalisations techniques du Québec le seront à Paris.

Le 22 juillet 1967, l'ambassadeur indique que Londres s'inquiète de la visite prévue, et des intentions de la France, qui favoriserait les indépendantistes ou même chercherait à séparer le Canada des États-Unis¹⁵. Les coupures de la presse canadienne sont très alarmistes: la France aiderait le séparatisme. Le voyage de 1967 est centré sur le Québec. Le général répond à l'invitation de Daniel Johnson, le passage à Ottawa n'était prévu que pour être symbolique. De Gaulle n'est pas seulement l'un des chefs

d'État qui visitent l'Exposition. Il a un programme type pour lui « en fonction de son caractère propre ». La mise au point du trajet se fait peu à peu et Ottawa accepte qu'il commence par Québec. Le maire de Montréal, Jean Drapeau, se félicite du projet d'arrivée à Montréal en voiture. Les Français pensent le plus grand bien de Claude Morin, alors président de la commission interministérielle des relations extérieures, capable et intelligent, comme de Marcel Masse, alors ministre de l'Éducation, tous deux décidés à aller de l'avant et à la « francophilie [...] profonde et sincère ».

Une fois le « Vive le Québec libre » prononcé, tout le programme est bousculé et le général rentre à Paris, devoir accompli¹⁶. Dès son retour en France, un premier bilan de la coopération est effectué, avec énumération des actions diverses et crédits affectés : professeurs, coopérants, bourses, matériel culturel, investissement à Marie de France. Un rappel rapide des investissements apparaît : métro de Montréal, Renault et Peugeot même si un déficit d'exploitation subsiste. L'idée est lancée d'un emprunt Québec sur le marché français. Québec participerait aux travaux du VI^e plan. Ces initiatives plus ou moins préparées n'ont pas toutes été des réussites ; dans le domaine économique en dehors de quelques belles réalisations, la coopération est restée relativement inefficace comme les gouvernements le remarquent dans les années suivantes. Ainsi en 1974, à l'occasion d'un premier bilan : « On peut dire que la coopération franco-québécoise a fourni ses plus maigres résultats dans le secteur économique, qui est le support naturel et indispensable de toute action cohérente dans les autres domaines¹⁷ ».

Un travail est entrepris sur les équivalences de diplômes, sur des livres scolaires communs et sur les projets culturels. Un institut de la culture et de la technique du Québec à Paris est mis en projet. Dans les mois qui suivent, beaucoup de nouveaux projets sont réalisés, avec une semaine du cinéma québécois à Paris, des échanges nombreux, des expositions de chaque côté de l'Atlantique : la France offre le Grand Palais de Paris au Québec ; Jean-Louis Barrault présente son Rabelais au Québec.

Il est à souligner que le Québec étant pratiquement le seul pays entièrement francophone hors de France à n'être pas sous-développé, on peut effectivement dans la plupart des cas parler non d'assistance, mais de coopération technique sur un pied d'égalité. Par exemple, Électricité de France (EDF) a apporté à l'Hydro-Québec des connaissances sur la production d'électricité par l'énergie atomique, mais l'Hydro-Québec peut nous apporter sur les problèmes des hautes tensions des connaissances techniques qui sont les meilleures au monde¹⁸.

Pour confirmer tous ces accords, proposition est faite du rachat du pavillon français de l'Expo pour le conserver comme vitrine de la France. Et, dès septembre 1967, l'exemple de l'O.F.A.J.¹⁹ est envisagé comme modèle pour le Québec.

Afin de compléter le tableau, Xavier Deniau – député français très favorable au Québec – dépose un projet de loi le 24 janvier 1968 pour que les francophones, et surtout les Québécois, puissent obtenir plus facilement la nationalité française, par déclaration ou en vertu de leur statut d'ancienne colonie. La direction Amérique est très favorable à ce projet de loi, mais le service juridique du ministère émet de fortes réserves sur le risque d'une nation ethnique²⁰. Le projet n'aura pas de suite, mais révèle l'enthousiasme suscité par le développement de la coopération.

Le département veille à avertir le gouvernement fédéral des visites de Français qui ne s'arrêtent pas toujours à Ottawa, mais se sert de certains avis canadiens sur la liberté des Québécois dans les domaines de coopération prévus par les accords officiels. Il fait mener des études sur les fédéralismes, pour voir comment la France peut accentuer ses relations avec le Québec sans rompre avec le Canada²¹.

Un projet d'instructions est transmis à M. Pierre de Menthon, consul général de France à Québec (1968-1972), pour autonomiser le consulat par rapport à l'ambassade en distinguant les deux niveaux de compétence.

Au conseil des ministres du 27 novembre 1967, le général de Gaulle indique qu'il n'avait aucune envie d'aller à Ottawa, que la chaleur des Québécois l'a impressionné, que ces Français du Canada devaient être reliés à la France qui les avait totalement abandonnés.

«Après tout, c'est la France qui a peuplé le Canada, qui en a forgé l'âme et l'esprit. Ou bien, la France n'est rien, ou bien elle est quelque chose, elle ne pouvait pas se désintéresser du Canada français. La France tire les conséquences de tout cela. Les choses ne sont pas réglées. Elles commencent seulement²²». D'ailleurs en janvier 1968, le projet d'une visite du général au Québec dans l'année est étudié, mais il n'aboutit pas.

Les relations avec Ottawa se tendent rapidement. Le ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration du Canada, Jean Marchand, s'en est pris au voyage de Johnson à Paris, créant un véritable incident en lançant une diatribe, contre les prétentions internationales du Québec. L'ambassadeur français envoie des notes sur la vie politique québécoise. Trudeau est un déterminé centralisateur, mais ouvert aux autres francophones du pays, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand est timoré, c'est un ami de Trudeau, élu par des Anglais, heureusement qu'il y a des opposants plus vaillants comme Marcel Masse et le ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal dans le gouvernement unioniste. Il estime que les Québécois se rendront compte que rien n'est à attendre du fédéral. «L'opinion finira par s'en convaincre et l'opposition, qu'il s'agisse de celle que représente le groupe de M. Cardinal, du Parti libéral ou du Parti québécois de M. René Lévesque, finira par l'emporter et replacer le Québec dans le courant qui l'entraîne irrévérablement vers un nouveau destin, dans une étroite entente avec notre pays²³».

Le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau s'agit en vain avec l'affaire Rossillon. Il accuse en septembre 1968 un réseau Rossillon – avec Jean-Daniel Jurgensen, Philippe Rossillon influence l'élaboration d'une politique française sympathique aux ambitions nationales du Québec – formé de coopérants et de diplomates, qui serait lié à des agents soviétiques. Le consulat de Québec explique que Philippe Rossillon n'a parlé que de langue française au Manitoba et qu'il était accompagné par un agent du gouvernement fédéral. De son côté, J.-D. Jurgensen indique que la France n'a aucune intention de créer un centre culturel français à Winnipeg. Pour les Français, il s'agit d'une affaire montée de toutes pièces par Ottawa. « En cette affaire, comme en tout ce qui touche les relations entre le Canada et notre pays, on constate encore une fois, l'inconciliable différence d'opinion entre Canadiens français et anglophones²⁴ ».

Le 28 mars 1969, Bernard Tricot, secrétaire général de la présidence, répond à Michel Debré, Ministre des Affaires étrangères, qui s'étonnait que Gérard Pelletier, alors secrétaire d'État, venu inaugurer une exposition d'art Inuit, n'ait pas été reçu par le général. « Vous savez combien le général de Gaulle est réservé à l'égard du gouvernement fédéral canadien et en particulier envers ceux de ses membres qui sont d'origine française et dont il pense qu'ils ne sont pas sincèrement fidèles à leurs origines ».

La vision très militante du général de Gaulle, qui fait des ministres fédéraux originaires du Québec des « collaborateurs », à l'instar des Français qui travaillaient avec les Allemands, ne lui survit pas. Mais la France a bien choisi son camp et elle va s'y tenir pour une longue période : l'intensité de la coopération telle qu'elle s'est institutionnalisée après 1967, dans le domaine de l'éducation comme dans les transferts de technologie ou les échanges d'étudiants, s'est poursuivie au moins jusqu'au milieu des années 1980, avant que les priorités économiques n'aboutissent à réduire la voilure de la coopération interétatique. Les observations des ambassadeurs français de la fin des années 1950 montrent toutefois que le terrain de la coopération entre la France et le Québec avait déjà été labouré en surface, ce qui a permis de donner un réel écho à l'ouverture de la Délégation du Québec à Paris, premier acte de la reconnaissance internationale du Québec.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Les chercheurs ont centré leurs études sur l'événement De Gaulle, en négligeant la période antérieure, or les relations France/Québec suscitaient déjà l'intérêt de quelques diplomates et hommes politiques. L'apport de ces nouvelles archives permettent d'aller en amont et complètent les ouvrages déjà parus sur le sujet comme Dale Thomson, *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Trécaré, 1990, Frédéric Bastien, *Relations particulières: la France face au Québec*

après de Gaulle, Montréal, Boréal, 1999, David Meren, *With Friends Like These: Entangled Nationalisms in the Canada Quebec-France Triangle, 1945-1970*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2012. Voir également Michel Sarra-Bournet, «La naissance de la Délégation du Québec à Paris», *Bulletin d'histoire politique*, 20, 2, Hiver 2012.

2. Archives du Ministère des Affaires étrangères – Amérique-Québec, dorénavant, AMAE, Francis Lacoste à Maurice Couve de Murville, 30 avril 1960. L'ambassadeur à Ottawa représente la France dans tout le pays, le consulat général de Québec n'ayant pas encore un statut particulier.
3. Afin de comprendre l'ancienneté de ce problème de susceptibilité, voir Jacques Portes, *L'impossible retour*, Montréal, VLB, 2008. En effet depuis la reprise des relations de la France avec son ancienne colonie en 1855, les diplomates redoutent qu'une initiative française ne suscite des manifestations incontrôlables des habitants, ce qui inquiéterait la Grande-Bretagne et mettrait le gouvernement français en porte-à-faux.
4. AMAE, Lacoste à Couve de Murville, 12 décembre 1960.
5. 28 mai 1973, MAE au consulat de Québec. Au sujet du statut des agents de la Délégation générale du Québec, l'ambassade du Canada est au courant : 15 sont considérés comme diplomates, tant fiscal que douanier, ils ne figurent pas sur la liste diplomatique, mais «ils sont détenteurs d'une carte diplomatique identique à celle des diplomates». La délégation du Québec à Paris «bénéficie des mêmes privilèges et immunités qu'une mission diplomatique».
6. AMAE, 28 juin 1962.
7. AMAE, Correspondance Politique, Canada, Sainte-Suzanne au Quai d'Orsay, 6 septembre 1962.
8. AMAE, Amérique du Nord, F. Lacoste à son excellence M. Couve de Murville, ministre des Affaires extérieures, 15 avril 1962.
9. *Ibid.*
10. AMAE, Raymond Bousquet à son excellence Couve de Murville, 22 mai 1962
11. AMAE, 22 mai 1962, Couve de Murville à Bousquet.
12. AMAE, septembre 1962, Bousquet au ministre, et 10 octobre 1963, il rend compte du voyage de Malraux.
13. AMAE, Notes de mission, mai 1967.
14. AMAE, Note, 17 avril 1967, à la suite d'un entretien entre Claude Morin et Daniel Jurgensen, sur l'état d'esprit du gouvernement québécois.
15. Selon le *Times* de Londres.
16. La Boîte 210, du AMAE contient toutes les coupures et lettres de tous les pays en réaction au voyage gaullien de 1967; l'écho en est universel.
17. AMAE, note du 6 septembre 1974 sur la coopération.
18. AMAE, Amérique, Canada, note du 19 août 1967, de l'ambassade au ministre.
19. Office franco-allemand pour la jeunesse.
20. Cette idée est réapparue à l'occasion, relancée par Bernard Dorin, lors de la venue d'Alain Peyrefitte à Montréal et plus tard par Jean-Charles Bonenfant.
21. AMAE, télégramme du 29 novembre 1967.
22. AMAE, Compte-rendu du conseil des ministres, 27 novembre 1967.

23. AMAE, 30 décembre 1968, Ambassade de France au Canada à Jean Jurgensen.
24. AMAE, Amérique, Dossier 211, 24 sept 1968, Philippe Bourdon, Consul de Winnipeg, à Ambassade de France Ottawa, sur l'affaire Rossillon et télégramme du Quai à Ottawa, 23 septembre.